



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr. générale
2 septembre 2021
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-seizième session
Point 40 de l'ordre du jour
La situation en Afghanistan

Conseil de sécurité
Soixante-seizième année

La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales*

Rapport du Secrétaire général

I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis en application de la résolution 68/11 de l'Assemblée générale et de la résolution 2543 (2020) du Conseil de sécurité, dans lesquelles le Secrétaire général a été prié de présenter tous les trois mois un rapport sur l'évolution de la situation en Afghanistan.

2. Le rapport retrace les activités menées par les organismes des Nations Unies en Afghanistan sur les plans politique, humanitaire, du développement et des droits humains depuis la publication du précédent rapport en date du 15 juin 2021 (A/75/926-S/2021/570).

II. Faits marquants

3. La situation en Afghanistan est restée extrêmement mouvante après l'offensive militaire des Taliban qui a débouché sur la prise des capitales de province et de la ville de Kaboul. Le départ du Président Ghani et l'entrée des forces Taliban dans la capitale le 15 août ont entraîné la désintégration de facto du Gouvernement. Craignant pour leur vie, leurs droits et leur sécurité, les citoyens afghans se sont précipités par milliers à l'aéroport international Hamid Karzai de Kaboul dans l'espoir de quitter le pays, où les États-Unis d'Amérique ont renforcé leur présence militaire pour gérer les évacuations de ressortissants étrangers, notamment de diplomates, et d'Afghans en danger, tous les vols commerciaux ayant été suspendus. Selon certaines informations, dans les zones tombées sous le contrôle des Taliban, les libertés individuelles et sociales auraient été restreintes et les droits des femmes et leur accès aux services, notamment à l'éducation, auraient été rognés. Conjuguées à l'intensification des violences et des déplacements, les catastrophes naturelles, la grave sécheresse, les inondations et la troisième vague de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-

* Nouveau tirage pour raisons techniques (17 septembre 2021 ; document précédemment publié sous la cote A/75/1010-S/2021/759).



19) font que près de la moitié de la population afghane a cruellement besoin d'aide humanitaire. Les organismes des Nations Unies ont réduit leur présence dans le pays en réinstallant leurs effectifs. Ainsi, une partie des membres du personnel ont été provisoirement transférés à Almaty (Kazakhstan), d'où ils continueront à mener à bien leurs activités liées à l'Afghanistan.

A. Évolution de la situation politique

4. Les Taliban ont largement étendu leur contrôle territorial à la faveur d'une campagne militaire qui leur a permis de s'emparer de 33 des 34 capitales provinciales en l'espace de 10 jours en août. Après l'entrée des forces Taliban à Kaboul le 15 août, le Président Ghani a quitté le pays, déclarant sur les réseaux sociaux vouloir éviter une effusion de sang. Le 15 août, le chef adjoint des Taliban et chef de la Commission politique, le mollah Baradar, a annoncé dans une vidéo la victoire « inattendue » du groupe. Il est arrivé à Kandahar le 17 août. Le 18 août, les Émirats arabes unis ont indiqué par une déclaration avoir accueilli le Président Ghani sur leur territoire pour des raisons humanitaires. Dans un message vidéo rendu public le même jour, ce dernier a fait part de son intention de retourner en Afghanistan. Le Président du Haut Conseil pour la réconciliation nationale, Abdullah Abdullah, l'ancien président Hamid Karzai et le chef du Hezb-e-Islami, Gulbuddin Hekmatyar, auraient formé un conseil provisoire visant à assurer le transfert pacifique du pouvoir par l'instauration d'un dialogue avec les chefs Taliban rentrant en Afghanistan.

5. Le 17 août, les Taliban ont tenu une conférence de presse à Kaboul. Ils ont affirmé être entrés dans la capitale pour éviter un vide sécuritaire et assurer la sécurité des vies et des biens. Ils ont également déclaré garantir la sécurité des ambassades et des entités des Nations Unies, indiquant que le groupe ne chercherait pas à se venger et confirmant que le chef de l'Émirat islamique avait pris un décret de grâce en faveur de toutes celles et ceux qui se sont opposés au jihad. Ils ont assuré que les droits des femmes seraient respectés « dans le cadre de la charia », ajoutant qu'« aucune discrimination ni violence ne serait commise à l'encontre des femmes ». Ils ont appelé les médias à mener leurs activités dans le respect des « valeurs islamiques » et déclaré vouloir mettre fin au trafic de drogues et renforcer les infrastructures économiques du pays. Ils ont en outre annoncé que des négociations étaient en cours en vue de la formation d'un gouvernement islamique inclusif. Ils ont encouragé les fonctionnaires à reprendre le travail. Ils ont enfin annoncé la nomination de gouverneurs et de chefs de police des provinces ainsi que de plusieurs autres responsables provinciaux, notamment des responsables de services de l'État et des autorités judiciaires.

6. Le 17 août, des femmes ont défilé dans Kaboul pour demander aux Taliban de respecter leurs droits à l'éducation, au travail et à la participation politique. Le 18 août, dans plusieurs provinces, notamment Nangarhar et Kounar, des habitants ont célébré la fête nationale de l'Afghanistan et décroché les drapeaux Taliban récemment hissés. À Jalalabad, les Taliban auraient dispersé des manifestations en tirant sur la foule, faisant au moins un mort. Selon certaines informations, des Taliban auraient agressé physiquement deux journalistes locaux qui couvraient les manifestations. Des faits semblables se seraient produits dans les provinces de Kounar et de Khost.

7. Le retrait des forces militaires internationales s'est poursuivi au cours de la période considérée. Le 14 juin, le Conseil de l'Atlantique Nord a confirmé la fin imminente des opérations militaires de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) en Afghanistan. Le 2 juillet, les États-Unis ont remis l'aérodrome de Bagram aux forces afghanes, marquant ainsi l'achèvement à 90 % du retrait militaire international. Avant la prise de Kaboul le 15 août, les membres de l'OTAN avaient accepté de fournir un financement transitoire pour assurer le fonctionnement de

l'aéroport international Hamid Karzai, où la Turquie avait été chargée du rôle important de sécuriser les installations.

8. Dans le climat d'insécurité ambiant, plusieurs personnalités de l'opposition politique ont annoncé la création de « forces de résistance » et de conseils chargés de coordonner les efforts de défense locaux, souvent soutenus par des membres du parlement et des conseils provinciaux, des anciens et des chefs religieux. Après la prise de Kaboul le 15 août, le Premier Vice-Président Amrullah Saleh, dans un message publié sur les réseaux sociaux, a invité les Afghans à rejoindre la résistance aux Taliban et affirmé que la Constitution faisait de lui l'actuel détenteur du pouvoir. Il a demandé aux ambassades et aux consulats de l'Afghanistan à l'étranger de continuer à hisser le drapeau national du pays dans leurs bureaux et déclaré que l'avis des citoyens devait être pris en compte dans la mise en place du prochain système de gouvernement inclusif. Ismail Khan, chef de file du parti *Jamiat-e Islami* originaire de la province du Hérat, se serait joint à des personnalités politiques, dont des chefs Hazara et des dirigeants du *Jamiat*, réunis à Islamabad, à l'invitation du Pakistan, pour discuter de la situation.

9. Avant les événements qui viennent d'être retracés, le Gouvernement avait accéléré les nominations et les remaniements aux niveaux des ministères et de la haute administration à Kaboul, en partie pour faire face à l'avancée rapide des Taliban et en partie pour satisfaire l'opposition politique et renforcer l'unité au sein de la République. Le 16 juin, le Président Ghani a nommé un nouveau ministre de l'intérieur par intérim. Trois jours plus tard, il a nommé celui-ci ministre de la défense par intérim et désigné un nouveau ministre de l'intérieur et chef d'état-major de l'armée par intérim. À la chambre haute comme à la chambre basse du Parlement, les débats en plénière sont restés dominés par les questions de paix et de sécurité. La *Meshrano Jirga* (chambre haute) a adopté plusieurs textes législatifs, dont une loi sur la protection des lanceurs d'alerte, visant à accroître la détection des infractions liées à la corruption.

10. Les contacts entre les équipes de négociation de la République islamique d'Afghanistan et des Taliban, qui avaient été suspendus pendant le mois sacré de ramadan, ont repris à Doha le 8 juin. Les discussions sur un ordre du jour et une feuille de route n'auraient pas donné lieu à des progrès substantiels. À la mi-juin, le Qatar a présenté aux deux parties une proposition de tierce médiation, sur laquelle aucun accord n'a été trouvé.

11. Les 7 et 8 juillet, la République islamique d'Iran a accueilli une réunion entre les délégations des deux parties consacrée aux moyens de parvenir à un règlement politique négocié et d'empêcher une nouvelle escalade du conflit. Dans une déclaration commune, les deux parties se sont engagées à rechercher un règlement négocié du conflit et à tenir d'autres rencontres. Les 17 et 18 juillet, une délégation de haut niveau dirigée par M. Abdullah et composée d'autres responsables politiques du pouvoir et de l'opposition, s'est entretenue avec les Taliban à Doha dans le but d'accélérer le processus de paix. La participation limitée des femmes à la délégation de la République (une femme sur sept membres) a été soulignée par plusieurs femmes en Afghanistan. De son côté, la délégation Taliban ne comptait aucune femme. Dans une déclaration commune, les parties ont convenu d'accélérer les efforts en vue d'un « règlement rapide et juste » du conflit. Les 8 et 11 juillet, des représentants de la Commission politique des Taliban ont été reçus en Fédération de Russie et au Turkménistan pour participer à des pourparlers qui auraient porté sur le processus de paix et la situation de la sécurité en Afghanistan. Le 12 juillet, le Ministère afghan des affaires étrangères a exprimé dans une déclaration l'espoir que les efforts déployés par les partenaires régionaux et internationaux pour soutenir le processus de paix afghan seraient faits en consultation directe avec le Gouvernement afghan. Le 28

juillet, une délégation Taliban emmenée par le chef adjoint des Taliban et chef de la Commission politique, le mollah Baradar, s'est rendue en Chine pour rencontrer le Ministre chinois des affaires étrangères, Wang Yi, ainsi que l'Envoyé spécial, Yue Xiaoyong, et d'autres responsables. Le Ministère afghan des affaires étrangères a réagi en exprimant dans une déclaration l'espoir que le Gouvernement chinois « jouera un rôle précieux dans le renforcement du consensus régional et dans l'exercice d'une pression internationale sur les Taliban pour les convaincre de cesser la violence, d'instaurer un cessez-le-feu, de garantir la paix et de mettre fin à la présence de terroristes étrangers en Afghanistan ».

12. Du 10 au 12 août, le Qatar a accueilli une série de réunions entre des représentants de la République islamique d'Afghanistan et des Taliban ainsi que des envoyés de l'Allemagne, de la Chine, des États-Unis, de l'Inde, de la Norvège, de l'Ouzbékistan, du Pakistan, du Qatar, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, du Tadjikistan, de la Turquie et du Turkménistan, ainsi que de l'Union européenne et de l'Organisation des Nations Unies. Les discussions ont porté sur l'état des négociations intra-afghanes et sur le concours que la communauté internationale pourrait apporter au succès du processus de paix. Dans une déclaration publiée à la fin des réunions, la présidence a notamment réaffirmé la non-reconnaissance de tout gouvernement qui serait imposé par la force militaire, appelé à l'accélération urgente du processus de paix et à l'arrêt de la violence, et souligné que tout règlement politique devrait être guidé par les principes suivants : a) une gouvernance inclusive ; b) le respect des droits humains, y compris des femmes et des minorités ; c) un mécanisme permettant la mise en place d'un gouvernement représentatif ; d) l'engagement pris de n'autoriser aucun individu ou groupe à utiliser le sol afghan pour menacer la sécurité d'autres pays ; e) le respect du droit international, y compris du droit international humanitaire.

13. Par ailleurs, la société civile, les groupes de femmes et de jeunes ainsi que les chefs religieux et les médias ont continué à appeler à un cessez-le-feu et à un règlement politique négocié. Les oulémas ont exhorté les parties au conflit à faire preuve de souplesse pour parvenir à un accord de paix et souligné qu'il fallait renforcer la protection des femmes et des enfants. Les femmes dirigeantes ont continué de demander à pouvoir participer véritablement aux processus et forums de haut niveau visant à résoudre le conflit et à prendre part aux décisions relatives à l'aide humanitaire et à la fourniture de services en vue d'atténuer les risques en matière de protection.

14. Le 10 juin, l'Arabie saoudite et la Ligue islamique mondiale ont organisé une conférence de paix à La Mecque, où les religieux ont proclamé, dans une déclaration commune, l'absence de justification du jihad en Afghanistan ainsi que la nécessité d'un cessez-le-feu et d'une paix juste. Le 16 juin le Groupe des Amis de l'Afghanistan et le Groupe des Amis des Femmes en Afghanistan se sont réunis à New York. À cette occasion, les membres ont exprimé leur soutien ferme à l'inclusion des femmes afghanes dans le processus de paix et à la protection des acquis des 20 dernières années. Le même jour, la Commission afghane indépendante des droits humains, en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies, a publié une note d'information sur le cessez-le-feu tenant compte de la dimension de genre, qui souligne l'urgence d'un cessez-le-feu global protégeant les droits et répondant aux besoins de tous les Afghans et de toutes les communautés. La Commission, en association avec l'Organisation des Nations Unies, a également élaboré des documents de position sur divers aspects relatifs aux droits humains en vue des négociations, notamment les droits des femmes et la liberté d'expression. Le 23 juin, les dirigeants du Groupe de travail commun de la société civile, un consortium de plus de 1 500 réseaux de la société civile, y compris des organisations de femmes et de jeunes, ont décidé d'élaborer une nouvelle stratégie de collaboration avec les parties aux négociations et

de plaider pour la protection des droits des citoyens, y compris des droits des femmes. Le 3 juillet, le Conseil national des oulémas, dans une déclaration publiée après une réunion à Kaboul, a qualifié le conflit d'illégitime et exhorté les parties à mettre fin à la violence et à régler leurs différends par le dialogue. Le 13 juillet, l'Afghan Women's Network a indiqué dans une déclaration que l'instauration d'un cessez-le-feu immédiat était le seul moyen de faire avancer le processus de paix.

15. Pendant la période considérée, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) a continué d'aider les autorités infranationales et les communautés locales à régler les conflits au moyen de 10 initiatives de paix locales. Dans la capitale des provinces du Hérat et de Faizabad, la Mission a commencé à mettre en œuvre deux initiatives de paix locales et soutenu des réunions avec des jeunes et des professeurs d'université visant à promouvoir la tolérance et la cohésion sociale.

B. Sécurité

16. L'insécurité en Afghanistan n'a cessé de croître au cours de la période considérée, les Taliban ayant engagé une vaste offensive dans le contexte du retrait des dernières forces militaires internationales. Au 18 août, le groupe contrôlait tout l'Afghanistan, à l'exception de la province du Panjchir.

17. L'offensive des Taliban a été lancée après que le mouvement a déclaré le 15 avril qu'il prendrait « toutes les contre-mesures » si les forces étrangères restaient au-delà du 1^{er} mai. Le groupe a d'abord cherché à élargir son contrôle territorial au niveau des districts, en se concentrant d'abord sur le nord et le nord-est avant de s'étendre à d'autres régions. De nombreux centres administratifs de district sont tombés sans résistance dans le cadre de ce que le Gouvernement a qualifié de retraits tactiques, ouvrant aux Taliban de vastes couloirs de circulation et renforçant la présence du groupe sur les principaux axes de transport et autour des villes. Les Taliban se sont également emparés d'un nombre croissant de postes frontalières, contrôlant ainsi les sources d'une part importante des revenus de l'État.

18. Après avoir pris le contrôle de leur première capitale provinciale, Zaranj, le 6 août, les Taliban se sont rendus maîtres de 33 des 34 capitales provinciales en l'espace de 10 jours, y compris de la capitale afghane, Kaboul, le 15 août, après une série d'attaques exploratoires et une concentration progressive autour des capitales provinciales à la fin du mois de juin et tout au long du mois de juillet. La prise de ces villes a systématiquement entraîné la libération de personnes détenues dans les prisons provinciales, notamment celle de 5 000 des 11 000 prisonniers incarcérés dans la prison de Pul-e-Charkhi à Kaboul et celle de prisonniers du centre de détention de Bagram situé sur l'ancienne base militaire de Bagram dans la province de Parwan, où environ 850 prisonniers détenus pour raisons de sécurité avaient été transférés d'autres prisons provinciales au cours des deux semaines précédentes.

19. Après la suspension des vols commerciaux, l'armée américaine a pris le contrôle de l'aéroport international Hamid Karzai de Kaboul le 15 août, déployant 5 000 soldats pour gérer les évacuations de ressortissants étrangers, notamment de diplomates, et d'Afghans en danger. Un millier de soldats supplémentaires ont été envoyés le 16 août. La sécurité à l'aéroport reste très instable, car des milliers de civils y ont convergé dans l'espoir d'obtenir une place à bord d'un vol d'évacuation. Pour tenter de maîtriser la foule aux portes de l'aéroport, les Taliban et les forces militaires internationales ont tiré des coups de feu en l'air et lancé des gaz lacrymogènes, faisant parfois des blessés parmi les civils. Selon les premières informations, au moins 4 civils auraient été tués et 13 autres blessés le 16 août.

20. Après la prise de Kaboul, les combattants Taliban ont érigé des points de contrôle dans toute la capitale et multiplié les patrouilles, sans uniforme. On rapporte également que des personnes auraient été abattues après avoir franchi des postes de contrôle sans autorisation. Alors que les Taliban ont déclaré avoir donné pour instruction de ne pas entrer dans les maisons sans permission et affirmé que « la vie, la propriété et l'honneur » devaient être protégés, d'après de nombreuses informations, les Taliban procéderaient à des fouilles maison par maison à la recherche de fonctionnaires, d'armes et de biens et confisqueraient parfois ces derniers. Selon certaines informations, les Taliban rechercheraient des personnes ayant « collaboré avec les étrangers » et parfois les roueraient de coups.

21. Avant la prise de Kaboul, le Gouvernement avait adopté un certain nombre de mesures pour contrer l'avancée des Taliban, sans succès. Parmi ces mesures, on peut citer la reconfiguration des responsabilités en matière de sécurité au niveau local avec délégation aux commandants de corps d'armée, le rétablissement annoncé de la Police locale afghane récemment démantelée et de la fusion des forces d'opérations spéciales et des forces d'opérations aériennes spéciales. Une série de changements avait également été opérée dans le personnel, notamment le remplacement des chefs de police provinciaux dans 23 provinces depuis le 1^{er} mai, ainsi que de plusieurs chefs provinciaux de la Direction nationale de la sécurité et de commandants provinciaux de l'Armée nationale afghane. Le 24 juillet, le Ministère de l'intérieur a annoncé l'imposition d'un couvre-feu de 22 heures à 4 heures dans toutes les provinces, à l'exception de celles de Kaboul, de Nangarhar et du Panjchir. Le 2 août, le Président Ghani avait également informé le Parlement de la mise au point définitive d'un plan de sécurité de six mois axé sur la défense des points stratégiques et des zones urbaines, ainsi que de la poursuite des efforts visant à mobiliser les forces recrutées localement pour soutenir les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes.

22. Entre le 16 mai et le 31 juillet, l'Organisation des Nations Unies a recensé 6 302 incidents liés à la sécurité, soit une augmentation de 25,6 % par rapport aux 5 016 faits enregistrés au cours de la même période en 2020. Les affrontements armés ont grimpé de 37,8 % (de 2 931 à 4 039), les frappes aériennes de 236 % (de 136 à 457) et les assassinats de 6 % (de 235 à 250). En revanche, les explosions provoquées par des engins explosifs improvisés ont reculé de 15 % (de 635 à 538). Les régions du sud, de l'est et du nord ont représenté 60,4 % de tous les incidents constatés, les provinces du Helmand, de Kandahar et de Nangarhar figurant systématiquement parmi les plus touchées par le conflit. Après que les Taliban ont progressivement consolidé leur contrôle territorial à partir du début du mois d'août, les incidents de sécurité liés au conflit (frappes aériennes, affrontements armés, explosions d'engins explosifs improvisés) ont considérablement diminué.

23. Des attaques très médiatisées menées par des éléments antigouvernementaux ont eu lieu dans tout le pays avant que les Taliban ne prennent le contrôle des grandes villes. Entre le 16 mai et le 31 juillet, 18 attentats-suicides ont été recensés (contre 11 au cours de la période précédente), dont 16 attentats-suicides au véhicule piégé visant principalement les positions des Forces nationales de défense et de sécurité afghanes. L'Organisation des Nations Unies a également dénombré 68 attentats commis à l'aide d'engins explosifs improvisés à déclencheur magnétique, dont 14 à Kaboul. Des assassinats ciblés et généralement non revendiqués ont été perpétrés dans tout le pays, faisant notamment pour victimes le Directeur des politiques et de la planification du Ministère du développement urbain et des affaires foncières à Kaboul le 30 mai, le représentant de l'Ulema Shura à Hérat le 3 juin, un procureur provincial de cour d'appel et un religieux progouvernemental à Logar les 7 et 12 juin, ainsi que le Chef du Bureau d'information et des médias du Gouvernement afghan le 6 août. Le 4 août, les Taliban ont revendiqué une attaque lancée à Kaboul contre la résidence du Ministre de la défense par intérim.

24. Les attaques qui ont été revendiquées par l'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan (EIIL-K) ou qui lui ont été imputées ont augmenté. Entre le 16 mai et le 18 août, l'Organisation des Nations Unies a recensé 88 attaques (contre 15 au cours de la même période en 2020). Le mouvement a visé les civils dans les zones urbaines au moyen de tactiques asymétriques. Il a revendiqué le lancement d'environ sept roquettes contre le palais présidentiel à Kaboul lors de la célébration officielle de l'Aïd le 20 juillet, ainsi qu'une série d'attentats à l'engin explosif improvisé contre des minorités religieuses, notamment un rassemblement de Hazara à Kondo le 13 mai et une mosquée soufie à Kaboul le 14 mai, ainsi que plusieurs fourgonnettes transportant des chiites Hazara ou traversant des zones majoritairement peuplées de chiites Hazara dans la province de Parwan et dans la ville de Kaboul entre le 1^{er} et le 12 juin. Le groupe a également revendiqué une attaque contre les démineurs de l'organisation HALO Trust dans la province de Baghlan le 8 juin, dans laquelle 10 démineurs ont péri. Plusieurs attaques revendiquées ont visé des biens et infrastructures économiques. Ces revendications n'ont pas toutes pu être vérifiées, dans la mesure où l'EIIL-K revendique des attaques menées à l'initiative d'autres groupes ou en coordination avec eux. Dans une tribune publiée le 17 juin, le groupe a par ailleurs annoncé son intention d'intensifier ses attaques. Ces dernières semaines, il a cherché de plus en plus à défier les Taliban, à mesure que ces derniers affirmaient leur contrôle sur l'ensemble de l'Afghanistan.

25. Entre le 16 mai et le 18 août, l'Organisation des Nations Unies a recensé 54 atteintes à la sécurité de son personnel, dont 32 actes d'intimidation et 15 faits à caractère criminel. Les 30 et 31 juillet et le 2 août, un complexe de l'Organisation des Nations Unies à Hérat a été la cible d'une attaque à l'arme légère et à la roquette, qui a fait plusieurs victimes dans les rangs des Forces nationales de défense et de sécurité afghanes qui assuraient la protection des lieux, alors que les Taliban avaient donné des assurances préalables. Le 2 août, un convoi transportant du personnel des Nations Unies à l'aéroport de Hérat a essuyé des tirs d'armes légères, mais aucune victime n'a été signalée. Depuis le 15 août, l'Organisation des Nations Unies a constaté qu'à 19 reprises, des Taliban ou des criminels avaient pénétré ou tenté de pénétrer dans des complexes ou bureaux des Nations Unies et, dans certains cas, avaient endommagé ou volé des biens des Nations Unies. Elle a également relevé que la liberté de circulation des Nations Unies avait été restreinte en quatre occasions.

C. Coopération régionale

26. Le 3 juin, les Ministres des affaires étrangères de l'Afghanistan, de la Chine et du Pakistan se sont réunis virtuellement pour évoquer la lutte contre le terrorisme, le maintien de la paix et de la sécurité en Afghanistan et dans la région ainsi que l'approfondissement de la coopération trilatérale. Les 5 et 6 juin, le Ministre afghan des affaires étrangères, Mohammad Haneef Atmar, a accueilli son homologue turkmène, Rashid Meredov, à Hérat pour une réunion ministérielle sur les relations bilatérales, le processus de paix, les échanges et le commerce transfrontaliers et les projets d'infrastructure.

27. Les 14 et 15 juin, M. Atmar a reçu l'Envoyé spécial de l'Allemagne, Markus Potzel, et l'Envoyé spécial de l'Ouzbékistan, Ismatullah Irgashev, pour discuter, entre autres choses, du processus de paix. Les 23 et 24 juin, l'Envoyé spécial de la République islamique d'Iran, Mohammad Ebrahim Taherian, s'est rendu à Kaboul et à Islamabad pour s'entretenir avec ses homologues des efforts régionaux en faveur de la paix et de la sécurité en Afghanistan. Les 6 et 9 juillet, l'Envoyé spécial du Qatar, Mutlaq bin Majed Al-Qahtani, s'est déplacé à Kaboul et à Islamabad pour consulter les hauts responsables afghans et pakistanais sur l'évolution des négociations intra-afghanes à Doha.

28. Le 18 juin, le Conseiller pour la sécurité nationale de l'Afghanistan, Hamdullah Mohib, a rencontré le Ministre kazakh de la défense, Nurlan Yermekbayev. À cette occasion, un accord bilatéral en matière de coopération militaire a été conclu.

29. Le 20 juin, à la rencontre diplomatique organisée à Antalya en Turquie, M. Atmar a rencontré ses homologues iranien et turc, Javad Zarif et Mevlüt Çavuşoğlu, pour discuter de l'élargissement de la coopération économique trilatérale, notamment par les voies de transit iraniennes, et des efforts conjoints en matière de lutte contre le terrorisme. Les trois ministres ont réaffirmé leur soutien aux négociations intra-afghanes, à un cessez-le-feu permanent et à un règlement politique inclusif.

30. Le 7 juillet, dans le but de renforcer la collaboration régionale entre l'Asie centrale et l'Afghanistan, le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale a organisé une réunion sur le thème « Le processus de paix afghan et l'effet du retrait des forces internationales : sécurité régionale et développement économique », en partenariat avec les Ministères afghan et turkmène des affaires étrangères et avec la participation des ministres des affaires étrangères des cinq pays d'Asie centrale et de responsables de la MANUA. Les participants ont échangé leurs vues sur la sécurité, l'évolution de la situation politique et économique en Afghanistan et les possibilités de renforcer la coopération entre l'Asie centrale et l'Afghanistan.

31. Le 13 juillet, M. Atmar a participé à la quatrième réunion du groupe de contact sur l'Afghanistan de l'Organisation de Shanghai pour la coopération à Douchanbé. Dans une déclaration commune, les États membres se sont dits préoccupés par l'insécurité croissante dans les provinces septentrionales de l'Afghanistan et se sont à nouveau déclarés prêts à renforcer leur coopération dans le cadre du rôle de coordination de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation et le développement de l'Afghanistan. Par ailleurs, M. Atmar s'est entretenu avec les Ministres des affaires étrangères de la Chine, de l'Inde, de l'Ouzbékistan et du Pakistan pour prôner un règlement politique négocié et la fin de la violence.

32. Les 15 et 16 juillet, le Président Ghani a participé à une conférence internationale de haut niveau tenue à Tachkent sur le thème « Asie centrale et Asie du Sud 2021 : connectivité régionale, défis et possibilités ». En marge de la conférence, il a également rencontré le Président ouzbek, Shavkat Mirziyoyev, le Premier Ministre pakistanais, Imran Khan, le Ministre russe des affaires étrangères, Sergeï Lavrov, le Ministre indien des affaires extérieures, Subrahmanyam Jaishankar, et le Ministre turc des affaires étrangères, Mevlüt Çavuşoğlu, ainsi que des responsables des États-Unis et du Royaume-Uni. Les participants ont discuté des possibilités de renforcer la coopération régionale axée sur l'Afghanistan et exprimé leur soutien au processus de paix afghan. En parallèle, le Président Ghani s'est entretenu par téléphone avec le Président chinois, Xi Jinping, qui a exprimé son soutien au processus de paix et de réconciliation en Afghanistan et proposé son aide pour faire face à l'épidémie de COVID-19. En marge de la conférence, des représentants de l'Afghanistan, des États-Unis, de l'Ouzbékistan et du Pakistan ont convenu de mettre en place une plateforme diplomatique quadrilatérale pour coopérer au renforcement de la connectivité régionale.

33. Les pays de la région ont pris des mesures pour répondre aux inquiétudes croissantes suscitées par l'avancée des Taliban, notamment dans le nord de l'Afghanistan. Les 21 et 22 juillet, le Tadjikistan a organisé des manœuvres militaires et annoncé le déploiement de 20 000 soldats à sa frontière avec l'Afghanistan. Le 24 juillet, le Ministre pakistanais de l'intérieur, Sheikh Rashid Ahmed, a annoncé que des unités de l'armée régulière allaient remplacer les forces paramilitaires à la frontière du pays avec l'Afghanistan. Le 28 juillet, le Ministre russe de la défense,

Sergeï Shoigu, a indiqué que la Russie comptait renforcer sa base militaire au Tadjikistan. La Fédération de Russie, l'Ouzbékistan et le Tadjikistan ont annoncé l'organisation d'exercices militaires conjoints du 5 au 10 août.

34. L'Envoyé personnel du Secrétaire général pour l'Afghanistan et les questions régionales, Jean Arnault, s'est rendu en Afghanistan, en Allemagne, en République islamique d'Iran, en Ouzbékistan, au Pakistan et en Turquie du 3 au 24 juin, au Qatar du 10 au 19 juillet, en République islamique d'Iran du 7 au 8 août, et au Qatar du 8 au 13 août, pour participer à des consultations axées sur l'état des négociations et le concours que pourrait apporter la région au règlement politique du conflit.

III. Droits humains

35. Le 26 juillet, la MANUA a publié son bilan semestriel sur la protection des civils. Du 1^{er} janvier au 30 juin, la Mission a recensé 5 183 victimes civiles : 1 659 tués (219 femmes, 293 garçons et 171 filles) et 3 524 blessés (508 femmes, 748 garçons et 451 filles). Ces chiffres représentent une augmentation de 47 % par rapport à la même période en 2020. La MANUA a relevé que le nombre des femmes et des filles tuées et blessées et celui des enfants victimes avaient atteint un niveau record. La Mission a également constaté un nombre record de civils tués ou blessés dans l'explosion d'engins improvisés utilisés par des éléments antigouvernementaux, ainsi qu'une augmentation des victimes civiles causées par les affrontements terrestres et les frappes aériennes par rapport au premier semestre 2020. Le nombre de civils blessés ou tués dans des attentats-suicides perpétrés par des éléments antigouvernementaux et dans des frappes aériennes menées par les forces militaires internationales a diminué. Fait particulièrement préoccupant, la Mission a constaté une augmentation de 25 % du nombre de victimes civiles au cours des six mois qui ont suivi le début des négociations de paix en Afghanistan en septembre 2020, par rapport à la même période l'année précédente. De mai à juin, la MANUA a recensé 2 392 victimes civiles, soit près de la moitié de toutes les victimes civiles des six premiers mois de 2021 et le nombre le plus élevé jamais constaté par la Mission pour cette période de deux mois.

36. Au cours des six premiers mois de 2021, près des deux tiers des victimes civiles ont été attribuées à des éléments antigouvernementaux (64 %), au premier rang desquels les Taliban (39 %), suivis de l'EIL-K (9 %) et d'autres éléments indéterminés (16 %). Environ 25 % de toutes les victimes civiles ont été attribuées aux forces progouvernementales, en l'occurrence 23 % aux Forces nationales de défense et de sécurité afghanes et 2 % à des groupes armés progouvernementaux et à des forces progouvernementales indéterminées. Trente-huit pour cent des victimes civiles ont été le fait d'éléments antigouvernementaux utilisant des engins explosifs improvisés non destinés à des attentats-suicides, tandis que les affrontements terrestres, les assassinats ciblés et les frappes aériennes ont causé respectivement 33 %, 14 % et 8 % des victimes civiles.

37. Au cours du deuxième trimestre de 2021, l'équipe spéciale de surveillance et d'information sur les violations graves commises contre les enfants en temps de conflit armé a vérifié 1 179 violations graves commises à l'encontre de 1 112 enfants (673 garçons, 420 filles, 19 de sexe inconnu), qui se sont produites pendant la période considérée, dont 1 085 enfants tués et mutilés (309 tués et 776 mutilés) (647 garçons, 419 filles, 19 de sexe inconnu). Fait préoccupant, les meurtres et atteintes à l'intégrité physique d'enfants ont presque doublé par rapport au trimestre précédent. Le total des victimes vérifiées parmi les enfants au cours des deux premiers trimestres de 2021 constitue le plus grand nombre d'enfants tués ou mutilés jamais constaté pour cette période par l'équipe spéciale en Afghanistan. Les éléments antigouvernementaux ont

fait plus de victimes parmi les enfants (594) que les forces progouvernementales (347). Ce sont les engins explosifs improvisés non destinés à des attentats-suicides qui ont causé le plus de victimes parmi les enfants au cours du trimestre (430 ou 40 %), devant les affrontements terrestres (385 ou 35 %) et les attaques aériennes (143 ou 13 %).

38. L'équipe spéciale de pays a vérifié que 26 enfants (tous des garçons) âgés de 12 à 17 ans avaient été recrutés et utilisés par les Taliban (16), la Police nationale afghane (6) et les milices progouvernementales (4). Elle a également obtenu la confirmation que des membres de la Police nationale afghane avaient commis des violences sexuelles sur des garçons. Elle a constaté que 2 enfants (1 garçon et 1 fille) avaient été enlevés par les Taliban et que 21 attaques avaient été dirigées contre des écoles et du personnel éducatif. Ces faits ont été attribués aux Taliban (12), à des groupes d'opposition armés indéterminés (3), à des groupes d'opposition armés et à des forces progouvernementales (3), à l'Armée nationale afghane (1), à une milice progouvernementale (1) et à un groupe indéterminé (1). L'équipe spéciale a confirmé que 26 attaques avaient été menées contre des établissements de santé et des membres du personnel médical. Ces attaques ont été imputées aux Taliban (10), à des groupes d'opposition armés indéterminés (8), à l'Armée nationale afghane (4), aux Forces nationales de défense et de sécurité afghanes (2), à des milices progouvernementales (1) et à l'EIIL-K (1). L'équipe spéciale a vérifié 14 cas de refus d'accès humanitaire au cours du trimestre. Ces faits ont été attribués aux Taliban (7), à des groupes d'opposition armés indéterminés (5) et à l'EIIL-K (2). Les refus d'accès humanitaire ont pris les formes suivantes : enlèvement de 5 travailleurs humanitaires, assassinats ciblés ayant fait 19 morts et 18 blessés, destruction de biens civils, 2 tentatives d'attentat à l'engin explosif improvisé contre le personnel humanitaire.

39. Dans le rapport annuel 2020 du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés ([A/75/873-S/2021/437](#)), la Police nationale afghane a été retirée de la liste des parties se livrant au recrutement et à l'utilisation d'enfants, tandis que l'Armée nationale afghane a été retirée de celle des parties pratiquant le meurtre et la mutilation d'enfants. L'équipe spéciale continue d'aider le Gouvernement afghan à prendre des mesures pour faire en sorte que la Police nationale afghane continue de progresser et pour faire retirer l'Armée nationale afghane de la liste.

40. En juillet, le conflit armé en Afghanistan est entré dans une nouvelle phase, plus meurtrière et plus destructrice, lorsque les Taliban ont lancé de vastes offensives sur les capitales provinciales. Les combats intenses dans les zones urbaines densément peuplées ont entraîné un nombre important de victimes civiles, la destruction de biens et la multiplication des déplacements à grande échelle. Selon des chiffres préliminaires, entre le 9 juillet, date à laquelle les Taliban ont intensifié leur pression sur les capitales provinciales, et le 12 août, dans quatre villes seulement (Lachkar Gah, Kandahar, Hérat et Konduz), les combats entre les Taliban et les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes auraient fait plus de 1 558 victimes civiles (au moins 199 morts et 1 333 blessés), dont des enfants. Les affrontements terrestres ont été la principale cause des pertes civiles, devant les frappes aériennes menées par les forces progouvernementales.

41. Dans les districts dont les Taliban ont pris le contrôle, les droits et libertés fondamentales des femmes et des filles afghanes, en particulier l'accès à l'éducation, l'accès à la santé, le droit au travail et la liberté de circulation, auraient été restreints par l'obligation qui leur est faite d'être accompagnées par un chaperon masculin de leur famille en dehors du foyer et par le rétablissement d'un code vestimentaire strict. Dans plusieurs endroits, les Taliban auraient menacé de réprimer sévèrement toute violation de ces règles. On rapporte que des femmes auraient été fouettées et rouées de coups en public pour avoir enfreint les règles prescrites. Dans un cas, dans la

province de Balkh, le 3 août, une militante des droits des femmes a été abattue pour ne pas avoir respecté les règles.

42. Les défenseurs et défenseuses des droits humains et les professionnels des médias ont continué d'être pris pour cibles. Selon les constatations de la MANUA, un militant de la société civile et sa femme ont été tués par les Taliban dans la province de Helmand, un militant de la société civile a été tué dans la province de Kaboul, un photojournaliste international a été tué dans la province de Kandahar, et une journaliste a été tuée par l'EIL-K dans la province de Kaboul. En outre, un employé d'une radio privée a été blessé dans une attaque armée menée par des inconnus dans la province de Ghazni, un journaliste, une employée d'une organisation non gouvernementale et une militante de la société civile ont été menacés par des inconnus dans les provinces de Daikundi et du Hérat, et une journaliste aurait échappé à une attaque de l'EIL-K dans la province de Nangarhar. Dans la province de Parwan, Radio Barea a cessé d'émettre après l'agression de l'une de ses collaboratrices par des inconnus.

43. Selon certaines informations recueillies au cours de la période considérée, plusieurs organes de presse auraient temporairement cessé leurs activités dans des districts des provinces de Baghlan, Zabol, Jozjan, Konduz, Nouristan et Paktiya repris par les Taliban. À Kandahar le 26 juillet, la Direction nationale de la sécurité a arrêté quatre journalistes à leur retour d'un reportage à Spin Boldak.

IV. Coordination de l'aide au développement

44. Le Gouvernement afghan a publié son rapport semestriel sur la mise en œuvre du Cadre de partenariat pour l'Afghanistan le 20 juillet et une auto-évaluation complémentaire le 27 juillet. Le 28 juillet, le Gouvernement et la MANUA, en qualité de coprésidents, ont convoqué une session extraordinaire du Conseil commun de coordination et de suivi avec les partenaires internationaux, au cours de laquelle les participants ont examiné les engagements pris et les progrès réalisés dans l'application du Cadre et du Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan II. Les donateurs ont réaffirmé les engagements pris à la Conférence de 2020 sur l'Afghanistan et répété que la démocratie, la fourniture de services essentiels, le respect de l'état de droit et la promotion des droits humains demeuraient la base de leur soutien. Dans son cinquième rapport sur la lutte contre la corruption publié le 4 août, la MANUA a souligné les progrès réalisés par l'Afghanistan grâce aux réformes institutionnelles et juridiques menées et recommandé un certain nombre de mesures visant à renforcer l'intégrité, la transparence et la responsabilité.

45. Afin de promouvoir la poursuite des crimes internationaux sur le fondement du Code pénal de 2018, la MANUA a continué à renforcer les capacités des enquêteurs et des procureurs de la Direction de la lutte contre les crimes internationaux du Bureau du Procureur général et à les conseiller dans le cadre d'activités de mentorat et de formation spécialisées organisées du 24 mai au 11 juin et du 20 au 29 juin.

46. Le Gouvernement a continué de s'efforcer à mettre en place une fonction publique méritocratique et à nommer davantage de femmes à des postes à responsabilité. Après la réouverture des établissements d'enseignement qui étaient fermés depuis mars 2020 en raison de la pandémie de COVID-19, l'Organisation des Nations Unies a aidé le Ministère de l'éducation à élaborer des données de qualité et des mesures de suivi et d'évaluation, ainsi que des plateformes de financement et d'investissement dans l'éducation.

47. Le 1^{er} juin, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), avec le concours de l'Allemagne, de

l'Australie et de l'Union européenne, a créé un fonds d'affectation spéciale multidonateurs et multipartites en faveur des centres de protection des femmes dans tout le pays, sous la direction du Ministère des affaires féminines. Ce fonds permettra d'assurer la prise en charge de femmes ayant survécu à des violences.

48. Le 7 juillet, le bilan commun de pays et le plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable en Afghanistan (2022-2025), qui aligne les programmes des organismes des Nations Unies sur le Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan II et sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030, ont été transmis pour avis au Cabinet du Premier Vice-Président.

V. Aide humanitaire

49. Sous l'effet d'une conjonction de facteurs, notamment la sécheresse, l'intensification du conflit entraînant de nouveaux déplacements et une troisième vague de la pandémie de COVID-19, près de la moitié de la population afghane a besoin d'aide humanitaire en 2021. Entre le 1^{er} janvier et le 30 juin, les partenaires humanitaires ont apporté une aide vitale à plus de 7,8 millions de personnes dans 394 des 401 districts, sur les 15,7 millions de personnes ciblées.

50. Au 22 août, 152 511 cas d'infection à la COVID-19 ont été confirmés, tandis que quelque 7 070 personnes étaient décédées depuis le début de la pandémie. Ces chiffres sont vraisemblablement inférieurs à la réalité dans la mesure où seuls 747 745 tests ont été effectués dans tout le pays. Avec une troisième vague de la pandémie plus contagieuse, le taux de positivité a bondi pour atteindre en moyenne 52 % en juin et juillet. Les capacités de dépistage sont passées de 26 à 31 laboratoires, qui sont en mesure de traiter 8 700 tests par jour, et il est prévu de créer 9 laboratoires supplémentaires d'ici à la fin du mois d'août. Les capacités de traitement restent toutefois limitées et il est fait état d'une pénurie de lits et d'unités d'isolement. Les organismes des Nations Unies ont mis à disposition 10 usines de production d'oxygène depuis le 15 juin et au moins 83 concentrateurs d'oxygène en juillet. Au 22 août, plus de 1,6 million de personnes avaient été partiellement vaccinées et près de 900 000 l'avaient été complètement. La vaccination des femmes et des groupes vulnérables reste démesurément faible.

51. Entre le 1^{er} janvier et le 9 août, l'escalade du conflit a porté le nombre total de déplacés à plus de 550 000, qui viennent s'ajouter aux plus des 5 millions de personnes déplacées depuis 2012. Les partenaires humanitaires ont distribué des abris et des articles ménagers à plus de 420 000 personnes entre le 1^{er} janvier et le 31 juillet. Le conflit a fait peser un fardeau supplémentaire sur un système de santé déjà mis à rude épreuve. Les cas de traumatismes ont augmenté d'au moins un tiers par rapport à l'année dernière, notamment les blessures causées par le souffle d'explosion (42 % du total des victimes) et les blessures par balle (25 %). Les enfants représentent plus d'un cinquième des lésions par souffle. Rien qu'en juin, près de 28 000 personnes ont reçu des soins de traumatologie. Les attaques contre les établissements de santé au cours du premier semestre 2021 ont privé plus de 200 000 personnes d'accès aux soins. Les partenaires de santé ont pu fournir une aide médicale à plus de 3,8 millions de personnes entre janvier et juin.

52. Entre janvier et juin, les partenaires humanitaires ont apporté une aide en matière de santé sexuelle et reproductive à quelque 93 000 personnes aux points d'entrée avec la République islamique d'Iran et le Pakistan. Les trousseaux d'articles de santé procréative d'urgence distribués au cours de la même période ont bénéficié à 17 000 femmes et filles.

53. Au 29 juillet 2021, l'Afghanistan avait connu un cas de poliovirus sauvage de type 1 et 42 cas de poliovirus dérivé d'une souche vaccinale de type 2. Tous ces cas ont été signalés dans des zones où les campagnes de vaccination contre la poliomyélite de porte à porte sont toujours interdites. Le Ministère de la santé publique et les partenaires des Nations Unies ont mené trois campagnes nationales de vaccination contre la poliomyélite en 2021, ciblant 9,9 millions d'enfants dans chaque campagne. L'accès aux vaccinations contre la poliomyélite dans l'est du pays a été temporairement interrompu pour quelque 430 000 enfants en raison des récentes attaques. Dans les zones inaccessibles, les plans de vaccination de mosquée à mosquée étaient suspendus, de même que les autres programmes de vaccination d'urgence, jusqu'à la mise en place d'un nouveau gouvernement.

54. Un tiers du pays connaît une sécheresse météorologique et un quart du pays une sécheresse agricole. Un tiers du pays est déjà en situation de « crise » ou d'« urgence » en matière d'insécurité alimentaire, la plupart des zones touchées par la sécheresse et les zones d'insécurité alimentaire aiguë se chevauchant. La moitié de tous les enfants de moins de 5 ans devraient souffrir de malnutrition aiguë en 2021, soit une augmentation de plus de 16 % par rapport aux prévisions établies au début de l'année. Quatorze provinces sont également en proie à une grave réduction de l'eau. Depuis janvier, les partenaires humanitaires ont fourni plus de 84 000 tonnes de nourriture et 27 millions de dollars en espèces à près de 5,5 millions de personnes. Entre le 1^{er} janvier et la fin du mois de juin, on estime que 132 000 enfants de moins de 5 ans ont bénéficié d'une aide nutritionnelle. Les partenaires humanitaires ont également fourni une aide humanitaire destinée à protéger les moyens de subsistance à 1,1 million de personnes entre avril et juin. Depuis janvier, les partenaires ont fourni de l'eau potable, des installations sanitaires et du matériel d'hygiène à 2,1 millions de personnes.

55. Le nombre d'Afghans sans papiers a retrouvé un niveau record : près de 709 000 personnes dans cette situation sont arrivées en Afghanistan entre janvier et le 5 août. Les expulsions d'Afghans sans papiers de la République islamique d'Iran ont dépassé 369 000 entre janvier et fin juillet. Les retours de réfugiés sont restés peu nombreux : seules 1 210 personnes sont rentrées en Afghanistan. Entre le 20 mai et le 1^{er} août, 245 690 migrants afghans sans papiers et 152 réfugiés sont rentrés de la République islamique d'Iran, 2 147 Afghans sans papiers et 152 réfugiés sont rentrés du Pakistan, et 17 réfugiés sont rentrés d'autres pays.

56. De mai à juin, le Service de la lutte antimines et ses partenaires ont déminé plus de 1,58 kilomètres carrés de terres contaminées par des explosifs à fort impact, enlevant en toute sécurité plus de 260 pièces d'engins explosifs qui menaçaient la sécurité de 70 communautés. Par ailleurs, 148 270 personnes ont été formées aux risques liés aux engins explosifs.

57. Les entraves aux activités humanitaires se sont intensifiées. Entre le 20 mai et le 1^{er} août, 435 restrictions d'accès ont été signalées, ce qui porte le total depuis janvier à 1 213. Ce chiffre dépasse déjà les 1 095 restrictions d'accès enregistrées pour toute l'année 2020. Les attaques contre les travailleurs humanitaires se sont poursuivies. En 2021, 30 travailleurs humanitaires ont été tués, 77 blessés, 54 enlevés et 42 détenus ou arrêtés. Certaines femmes travaillant dans le secteur de l'aide et de la santé disent se heurter à des restrictions lorsqu'elles se déplacent sans accompagnateur masculin.

58. Au 22 août, le plan de réponse humanitaire n'était toujours financé qu'à hauteur de 38 %, ce qui laisse un déficit d'environ 790 millions de dollars. La communauté humanitaire en Afghanistan, soit quelque 156 organismes des Nations Unies et partenaires, procède actuellement à une analyse des lacunes pour évaluer les insuffisances de la réponse et mettre en évidence les principales priorités.

VI. Lutte contre les stupéfiants

59. Du 9 mai au 13 juillet, les forces de l'ordre afghanes ont mené 454 opérations de lutte contre les stupéfiants au total. Ces interventions ont permis de saisir 115 kilogrammes d'héroïne, 347 kilogrammes d'opium, 1 253 kilogrammes de haschich et de cannabis, 2 088 kilogrammes de méthamphétamine, 6 817 kilogrammes de divers précurseurs chimiques et 8 952 comprimés de méthylènedioxymétamphétamine. Ces saisies ont conduit à l'arrestation de 538 suspects et à la confiscation de 86 véhicules et de 108 armes.

60. Les groupes d'interception de l'aéroport international Hamid Karzai, de l'aéroport international de Balkh, de l'aéroport international de Kandahar et de l'aéroport international de Hérat ont mené 44 opérations qui ont permis d'arrêter 68 suspects et de saisir 60 kilogrammes d'héroïne et 1 kilogramme de haschisch. Différentes devises d'une valeur de 5 400 dollars ont été confisquées.

61. En raison de l'insécurité, l'éradication du pavot a été fortement entravée dans la plupart des provinces où la culture du pavot à opium est importante.

VII. Appui à la Mission

62. Au 31 juillet, la MANUA affichait un taux de vacance de postes de 13 % pour le personnel recruté sur le plan international, de 10 % pour les Volontaires des Nations Unies, de 9 % pour les administrateur(trice)s recruté(e)s sur le plan national et de 4 % pour le reste du personnel recruté sur le plan national (contre un taux approuvé de respectivement 6 %, 7 %, 3 % et 3 %). La part de femmes dans les effectifs s'établissait à 34 % pour le personnel recruté sur le plan international, 46 % pour les Volontaires des Nations Unies, 12 % pour les administrateur(trice)s recruté(e)s sur le plan national et 9 % pour le reste du personnel recruté sur le plan national.

63. En juin et juillet, devant la recrudescence de l'insécurité dans de nombreuses provinces, des défenseurs et défenseuses des droits humains et des journalistes ont fait part à la MANUA de leur crainte de devoir se réinstaller temporairement dans des zones plus sûres. En coopération avec la coalition de la société civile Human Rights Defenders' Committee, la Mission a apporté son concours à la réinstallation de 92 personnes (dont 15 femmes) jusqu'au 31 juillet, à savoir 36 défenseurs et défenseuses des droits humains, 9 professionnels des médias, 13 membres du personnel de la Commission afghane indépendante des droits humains et 34 personnes à charge, originaires de Konduz (21), Baghlan (6), Lachkar Gah (4), Gardez (22), Ghor (17), Mazar (13) et Bamiyan (9). À la suite de la prise de contrôle militaire des Taliban en août, la MANUA a réduit sa présence dans les régions et temporairement transféré son personnel à Almaty, d'où celui-ci exercera ses fonctions à distance. L'Organisation a également œuvré à l'acheminement de fournitures essentielles et au déploiement d'équipes de spécialistes pour soutenir son personnel en Afghanistan.

VIII. Observations

64. C'est avec le cœur lourd et une profonde inquiétude pour l'avenir que le monde entier suit les événements qui secouent l'Afghanistan. Les scènes de chaos, de trouble, d'incertitude et de peur ont jeté l'alarme dans les esprits et suscitent de grandes appréhensions quant à ce qui va advenir des espoirs, réalisations et rêves de toute une génération de jeunes Afghans, femmes et filles, garçons et hommes. J'exhorte les Taliban et toutes les autres parties à faire preuve de la plus grande retenue afin de protéger les vies et de veiller à ce que les besoins humanitaires soient satisfaits.

J'appelle à la cessation immédiate de la violence, au respect de la sûreté, de la sécurité et des droits de tous les Afghans, et au respect des obligations internationales de l'Afghanistan, y compris de tous les accords internationaux auxquels le pays est partie.

65. Le récent conflit a provoqué le déplacement de centaines de milliers de personnes. Kaboul a connu un afflux considérable de déplacés venant de provinces du pays où ils ne se sentaient pas en sécurité ou qu'ils ont dû fuir pendant les combats. Je rappelle à toutes les parties qu'il leur incombe de respecter et de protéger les civils et leur demande de permettre aux acteurs humanitaires d'accéder rapidement et sans entrave, y compris au-delà des lignes de conflit, aux personnes dans le besoin. J'exhorte également tous les pays à accepter d'accueillir des réfugiés afghans et à s'abstenir de les expulser.

66. Je suis extrêmement préoccupé par l'augmentation du nombre de victimes civiles, notamment de femmes et d'enfants. J'appelle les Taliban et toutes les autres parties à respecter et à protéger le droit international humanitaire ainsi que les droits et libertés de tous. Les informations faisant état de graves restrictions des droits humains dans tout le pays sont très inquiétantes. Je suis tout particulièrement préoccupé par les violations croissantes des droits humains dont seraient victimes les femmes et jeunes filles afghanes, qui redoutent un retour aux jours les plus sombres du pays. Il est essentiel que soient préservés les droits acquis de haute lutte par les femmes et les filles afghanes. Il est également crucial que soit mis en place un gouvernement inclusif représentant l'ensemble du peuple afghan, y compris les femmes et les différents groupes ethniques.

67. Je condamne fermement l'horrible attentat terroriste perpétré le 26 août, qui a mis en évidence la volatilité de la situation. Le territoire afghan ne doit plus jamais servir de base ou de sanctuaire permettant aux organisations terroristes de menacer ou d'attaquer un pays. J'engage le Conseil de sécurité et la communauté internationale dans son ensemble à parler à l'unisson, à agir de concert et à employer tous les moyens disponibles pour lutter contre la menace terroriste mondiale en Afghanistan, veiller au respect des droits humains fondamentaux et soutenir la mise en place d'un gouvernement inclusif.

68. Les pays de la région se sont gravement inquiétés du conflit prolongé en Afghanistan et de ses répercussions potentielles, notamment les flux de réfugiés, les mouvements de migrants, le trafic de drogues et autres formes de trafic, le terrorisme et les occasions perdues en matière de connectivité économique et de commerce mutuellement bénéfique. La région doit parler d'une seule voix et faire front collectivement en faveur de la paix et de la stabilité.

69. La crise humanitaire qui frappe l'Afghanistan touche 18 millions de personnes, soit la moitié de la population du pays. Il est vital que la continuité des services de base soit assurée. Il est crucial que les traitements des fonctionnaires restent versés, que les infrastructures soient entretenues, que les aéroports soient rouverts et que les services de santé et d'éducation demeurent assurés. Les acteurs humanitaires, y compris le personnel féminin, doivent jouir d'un accès sans entrave afin de pouvoir fournir des services vitaux en temps voulu, sans retards bureaucratiques. Il est urgent de remédier au sous-financement du plan de réponse humanitaire, qui n'est financé qu'à hauteur de 38 %, soit un déficit de quelque 790 millions de dollars. J'appelle tous les donateurs à renouveler leur appui afin de permettre l'intensification immédiate des interventions d'urgence et ainsi d'atténuer les souffrances de la population.

70. La présence des Nations Unies s'adaptera à la situation en matière de sécurité. Mais nous sommes déterminés à accompagner le peuple afghan, à rester sur place et

à poursuivre notre action en faveur de la paix, des chances et des droits humains pour tous. J'exhorte tous les États Membres à appuyer les efforts faits par l'Organisation des Nations Unies pour assurer la sûreté et la sécurité de tout le personnel des Nations Unies opérant en Afghanistan. Après des générations de guerre et de malheur, les Afghans méritent l'appui sans réserve de la communauté internationale. Ne pas les abandonner est un impératif.

71. Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à l'ensemble du personnel des Nations Unies en Afghanistan, à ma représentante spéciale et chef de la MANUA, Deborah Lyons, et à mon envoyé personnel, Jean Arnault, pour le dévouement et le professionnalisme dont ils continuent de faire preuve dans des conditions extrêmement difficiles.
